

40 ans   
à bâtir notre futur

Les Éleveurs de volailles  
du Québec 

# Provoqué

## Rendez-vous avicole AQINAC I Bilan de la 5<sup>e</sup> édition

Le 24 novembre dernier se tenait la 5<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous avicole AQINAC* à Drummondville. Cette année, les questions liées au bien-être animal ont pris beaucoup d'importance. Ainsi, une conférence et un panel d'opinion ont abordé ce sujet. D'autres conférences ont porté sur la bonne gestion de la santé des dindons.

### Le bien-être animal : tendances et conséquences économiques

M. Daniel-Mercier Gouin, vice-président du Groupe AGÉCO, a abordé la question du bien-être animal selon les tendances et les conséquences économiques. En premier lieu, M. Gouin a défini le bien-être animal comme étant les cinq libertés des animaux: ne pas souffrir de faim et de soif, ne pas souffrir de contrainte physique, être indemnes de douleurs, de blessures et de maladies, avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux et être protégé de la peur et de la détresse. Bien que non mesurable directement, le bien-être animal peut se vérifier à l'aide d'une série d'indicateurs liés à la santé, le comportement et la production. M. Gouin a ensuite fait un tour d'horizon de la réglementation sur le bien-être animal au Canada, aux États-Unis et dans certains pays d'Europe. Il a expliqué que nous devons rechercher le bien-être adéquat des oiseaux, qui correspond à un juste équilibre entre le bien-être des volailles et les coûts de production. Enfin, il a invité les éleveurs de volailles à être proactifs afin de répondre aux exigences de certains acteurs du marché, tels que les transformateurs, la grande distribution et les chaînes de restaurants.



M. Lionel Levac, animateur et journaliste à la Société Radio-Canada, en compagnie des quatre panellistes.

### Panel d'opinions I La provenance, la qualité et le bien-être animal représentent-ils de réelles opportunités d'affaires ou des obstacles à une commercialisation rentable et efficace ?

Le panel composé de M. Jean-Paul Bouchard, premier vice-président des ÉVQ, M<sup>me</sup> Geneviève Arsenault, gestionnaire en assurance qualité chez Yum! Restaurants International – PFK Canada, M. Jean-Claude Hardy, expert en restauration, et M. François Blanchard, directeur national des achats viandes fraîches chez Metro, a vivement débattu du sujet pour finalement convenir qu'une commercialisation rentable et efficace doit s'appuyer sur les tendances de marché et les préoccupations des consommateurs.

Selon M. Bouchard, une commercialisation simple, efficace et rentable ne peut se faire avec un produit de qualité inférieure. « C'est impossible surtout à long terme. Si on veut garder nos parts de marché, notre réputation et la confiance des consommateurs, il faut offrir au marché un produit dont la qualité d'élevage sera impeccable. Et un élevage de qualité doit obligatoirement tenir compte du bien-être animal. »

Le premier vice-président des ÉVQ a affirmé ne voir aucune contradiction entre l'élevage d'un produit de qualité et une commercialisation rentable. Pour lui, il s'agit d'un travail d'équipe. « Nous, les éleveurs, devons vendre à nos clients un produit d'une qualité irréprochable, un poulet ou une dinde dodue et en pleine santé. Et nous prenons tous les moyens pour y arriver. Nos clients, les abattoirs et les transformateurs, ont aussi leur rôle à jouer tout comme les restaurateurs et les détaillants », conclut-il.

suite à la page 10


## Grippe aviaire I H5N2 détecté au Manitoba

La présence du virus faiblement pathogène H5N2 de l'influenza aviaire a été confirmée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) le 25 novembre dernier sur une exploitation avicole de Rockwood au Manitoba. Les Éleveurs de volailles du Québec ainsi que les autres partenaires de l'ÉQCMA, en collaboration avec le MAPAQ et l'ACIA, suivent le dossier de près. L'application rigoureuse des normes de biosécurité à la ferme et par l'ensemble des intervenants de la filière demeure le meilleur outil pour minimiser les risques de propagation des maladies.

### Voici un rappel des exigences de biosécurité du PASAF :

- Changement de bottes en entrant dans le poulailler;
- verrouillage des portes;
- pancartes *Biosécurité en vigueur*;
- grillage aux entrées d'air et base des silos propre;
- accès restreint aux visiteurs;
- lavage et désinfection des poulaillers;
- contrôle efficace de la vermine;
- limiter les prêts d'équipements (ex. : tracteurs, etc.). Sinon, désinfectez-les.

De plus, la lecture du carton vert intitulé *Protocole de biosécurité courante pour les producteurs et les employés à la ferme* de l'ÉQCMA est un bon outil complémentaire à consulter et à mettre en application en tout temps.

Si vous observez des signes cliniques de maladie, **avisez immédiatement** votre médecin vétérinaire pour un diagnostic. 

« Nous sommes fiers des progrès accomplis en étroite collaboration avec l'ensemble de la filière avicole québécoise et reconnaissons de l'appui des gouvernements depuis ces 40 dernières années. »

## Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Thérien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375  
Courrier électronique [evq@upa.qc.ca](mailto:evq@upa.qc.ca)  
Site internet [www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca)  
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras  
Design graphique McKay+Couture  
Impression Imprimerie Sisca International inc.  
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991  
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



## Mot du président | Martin Dufresne

### 40 ans à bâtir notre futur!

Chaque fin d'année est synonyme de bilan. Quel bilan traçons-nous de l'année qui vient de s'écouler? Satisfaisant, encourageant, positif? Pour les Éleveurs de volailles du Québec, nul doute que 2010 aura été une bonne année à plusieurs égards.

Tout d'abord, l'année 2010 a été une année importante pour les ÉVQ, car elle a marqué nos 40 ans d'existence en tant qu'organisation agricole. Pour souligner cette étape remarquable de notre histoire, nous avons élaboré un vaste calendrier d'activités qui nous a permis de réaffirmer avec fierté notre appartenance à une organisation forte qui a joué un rôle central dans le développement de l'industrie avicole québécoise. Que ce soit le calendrier 2010 qui mettait en vedette d'authentiques éleveurs avec leurs poulets et leurs dindons « bien élevés », des articles dans le *Provoqué* sur les événements importants de l'histoire des ÉVQ, la création du logo *40 ans à bâtir notre futur*, l'impression d'une papeterie spéciale, la tenue d'une assemblée annuelle de deux jours suivie d'un banquet au cours duquel un hommage particulier a été rendu aux anciens présidents des ÉVQ, le rapport annuel 2009 présentant les pages couvertures des rapports annuels des 40 dernières années, l'album-souvenir qui raconte nos 40 ans d'efforts et de succès, la tenue d'un tournoi de golf à Bromont et une rétrospective en images des 40 ans des ÉVQ présentée au banquet de l'AGA et au banquet du tournoi de golf, tout a été mis en œuvre pour que cette année soit mémorable. Pour clôturer cette année en beauté, nous avons eu droit à un hommage, sous la forme d'une pleine page de publicité dans *La Terre de chez nous* du 16 décembre dernier, de plusieurs entreprises qui achètent et commercialisent nos produits au Québec depuis des décennies.

Nous sommes fiers des progrès accomplis en étroite collaboration avec l'ensemble de la filière avicole québécoise et reconnaissons de l'appui des gouvernements depuis ces 40 dernières années. Ces avancées font que poulet et dindon comptent aujourd'hui parmi les productions agroalimentaires les plus dynamiques qui soient au Québec et au Canada.

Je voudrais ici souligner le professionnalisme des membres du comité des ÉVQ, créé spécialement pour organiser les Fêtes de notre 40<sup>e</sup> anniversaire. Un merci spécial à MM Jean-Paul Bouchard, Denis Charrois et Magella Pépin, membres du conseil d'administration, et à M. Michaël Boulay, membre du comité des éleveurs de dindon. Merci aussi au personnel des ÉVQ, et particulièrement aux gens du service du marketing et des communications, pour leur travail exceptionnel. Sans vous, cette année-anniversaire n'aurait pas connu autant de succès!

### Des avancées pour l'avenir

L'année 2010 a aussi représenté une année charnière qui nous permettra de jeter les bases des prochaines décennies en aviculture. Quelques dossiers ont connu une conclusion positive, tels que le nouveau *Programme d'aide à la relève avicole* et le *Règlement sur les amas au champ*. D'autres, d'une importance capitale, sont toujours en cours, dont les projets de vente centralisée des quotas de poulet et de dindon, les négociations de la convention de mise en marché du poulet et les négociations à l'Organisation mondiale du commerce.

Sur ces dossiers comme sur les autres, nous travaillons sans relâche pour le bénéfice des éleveurs de volailles du Québec et pour le maintien d'une industrie vigoureuse. Nous travaillons dur afin que notre futur soit à l'image de notre passé, stimulant et rempli de succès pour tous les éleveurs de volailles.

Je souhaite à vous et à vos familles une excellente année 2011! 

  
Martin Dufresne, président

## Sommaire | décembre 2010 - janvier 2011

| Actualité.01 AQINAC | Mot du président.02 40 ans à bâtir notre futur! | Contingentement.03 Quantité de quota détenu | PASAF.04 Biosécurité à la ferme | Provoqué économique.05 à .08 | 40 ans.09 Au jour le jour | Campagne.10 Le dindon, c'est autrement bon! | Marketing.11 SIAL 2010 | Babillard.12

## Contingentement I

### Quantité minimum de quota détenu I La quantité passe de 100 m<sup>2</sup> à 10 m<sup>2</sup>

Le 30 novembre dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé le *Règlement* modifiant le *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*. La modification touche l'article 30 qui se lira comme suit:

« Les Éleveurs de volailles du Québec ne peuvent transférer un quota que si le cessionnaire devient titulaire d'un quota d'au moins 10 m<sup>2</sup> après le transfert demandé. »

Le présent règlement entrera en vigueur à la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Étant donné la suspension des transferts de quota de poulet, il va sans dire que ce règlement ne s'applique pour l'instant qu'aux transferts de quota de poulet entre les membres de la famille immédiate.

La diminution de la quantité minimale de quota pouvant être détenue était rendue nécessaire compte tenu du nouveau *Programme d'aide à la relève avicole* qui stipule qu'un éleveur doit être titulaire d'un quota d'au moins 50 m<sup>2</sup>. Cette modification permet aussi d'offrir une solution de rechange aux éleveurs dont les besoins sont supérieurs à la quantité de 100 poulets permise sans détenir de quota mais inférieurs à l'exigence antérieure de 100 m<sup>2</sup> de quota. 🐔

### Bail de location de poulailler à long terme I Renouvelez sans tarder!

Nous constatons actuellement que plusieurs baux de location de poulailler à long terme arrivent à échéance. Nous rappelons qu'il est de la **responsabilité de l'éleveur** de nous faire parvenir le renouvellement de sa location long terme avant la date d'échéance.

Afin de vous aider à planifier le renouvellement de votre bail de location de poulailler à long terme, nous vous avisons trois (3) périodes précédant la date d'échéance de votre bail dans la section *Poulaillers* de votre *Guide préliminaire*. Une note encadrée vous indique la date d'échéance de votre bail comme dans l'exemple suivant:

**Noter que la location long terme du poulailler XXXX se termine le 31 janvier 2011.**

Nous vous incitons à prendre les dispositions nécessaires dès le **premier avis de renouvellement** afin d'éviter tout délai dans le renouvellement de votre bail.

Il est important de nous faire parvenir le renouvellement de votre location long terme **avant la date d'échéance** afin d'éviter de vous retrouver en situation d'infractions reliées à la réglementation.

#### Étapes à suivre pour renouveler votre bail

- Renouveler votre bail de location auprès de votre notaire
  - Faire parvenir le nouveau bail à M<sup>me</sup> Lina Peterkin, responsable des transferts et des bilans, par télécopieur au 450 679-2447 ou par la poste à l'adresse suivante: 555, boul. Roland-Therrien, bur. 250, Longueuil (Québec) J4H 4G1
- Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter M<sup>me</sup> Lina Peterkin au 450 679 0540, poste 8251 ou par courriel à lpeterkin@upa.qc.ca. 🐔

### Poulet I Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-104 - 14 janvier 2011

Période A-105 - 11 mars 2011

## Transport des volailles I Les éleveurs appuient la nouvelle réglementation

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) appuient l'augmentation des sanctions administratives pécuniaires (SAP) et les mesures accrues d'application du règlement de la Loi sur la santé des animaux annoncées le 27 octobre dernier par le ministre de l'Agriculture, M. Gerry Ritz. Selon la nouvelle réglementation, les contrevenants à la Loi se verront imposer des amendes pouvant atteindre 10 000 \$. Cela représente une augmentation de plus du double de la sanction maximale de 4 000 \$ qui leur était imposée auparavant. De plus, l'Agence canadienne d'inspection des aliments conservera la possibilité d'augmenter les SAP jusqu'à 50 % de l'amende maximale initiale dans le cas des récidivistes qui commettent d'autres infractions dans les cinq années suivant la première.

L'augmentation des amendes pour ceux qui maltraitent ou transportent le bétail de façon inappropriée et les mesures accrues d'application aideront à assurer que les animaux sont transportés de façon sécuritaire et sans cruauté.

Les éleveurs de poulet et de dindon du Canada prennent leurs responsabilités très au sérieux en veillant au traitement sécuritaire et sans cruauté des oiseaux sous leur garde. Nous partageons ces responsabilités avec nos partenaires de l'industrie à l'échelle de la chaîne agroalimentaire.

Les PPC et les EDC affirment maintenir leur engagement à travailler avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et autres partenaires de l'industrie en vue de la mise à jour du Règlement sur la santé des animaux régissant le transport de la volaille et du bétail et à s'assurer que le règlement sera appliqué de façon appropriée et cohérente. 🐔


Source: PPC, EDC et ACIA

## PSA | Formation et formulaires disponibles sur le Web


Des formations sur le *Programme de soins aux animaux* (PSA) ont eu lieu en décembre dans les trois principales régions productrices du Québec. Si vous n'avez pu suivre l'une d'entre elles, dès janvier 2011, il vous sera possible de le faire « en ligne », c'est-à-dire à votre ordinateur à partir d'un site Internet. Vous recevrez une lettre en janvier vous informant de la nouvelle adresse Internet et de la procédure à suivre.

Sur ce site Internet, vous aurez accès à la présentation PowerPoint de M<sup>me</sup> Nathalie Robin, aux formulaires PSA à compléter et à un exemple de formulaires PSA déjà complétés. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez contacter M<sup>me</sup> Odile Putod au 450 679-0450, poste 8532 et elle vous fera parvenir ces trois documents pour que vous puissiez faire la formation PSA par vous-même.

Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas d'autre session de formation sur le PSA prévue ultérieurement et que les audits PSA débuteront à partir du 20 juin 2011. Ceux-ci se feront conjointement avec les audits annuels du PASAF. Par exemple, si votre audit annuel PASAF est en juillet 2011, vous serez aussi audité pour le PSA.

Pour plus d'information, contactez M<sup>me</sup> **Nathalie Robin** au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca). 

## PASAF | Qu'est-ce qu'un quota-maître ?

Un quota-maître est un numéro de quota principal auquel sont liés un ou plusieurs autres numéros de quota. Pour lier deux ou plusieurs numéros de quota, il faut que la tenue de dossiers du PASAF soit faite par la même personne et que les sites soient à une distance raisonnable. Un seul audit est fait et un seul rapport est rédigé pour le quota-maître et les quotas liés, ce qui réduit les coûts d'audit. Plusieurs éleveurs fonctionnent déjà avec un quota-maître, par exemple la relève et les parents, deux frères sur un même site, etc. Si vous faites la tenue de dossiers de plus d'un quota et que vous avez plus d'un audit par année, contactez M<sup>me</sup> **Nathalie Robin** au 450 679-0540 poste 8597. 

## Certification des «poulaillers B» | Date limite : 20 juin 2011

Les propriétaires de poulailler(s) doivent implanter le programme PASAF le plus tôt possible, car le conseil d'administration des ÉVQ a décidé que la date limite de **certification des propriétaires de poulailler(s) est le 20 juin 2011**. Le préaudit doit donc se faire aussi rapidement que possible, car il faut implanter le programme pendant trois élevages consécutifs avant d'être audité à la ferme. Le coût de certification des propriétaires de poulailler(s) est en pratique déjà payé par les prélèvements versés aux ÉVQ par les titulaires de quota qui produisent dans ce type de poulailler.

### Passez-vous le mot !

Nous invitons de nouveau les titulaires de quotas à informer les propriétaires de poulaillers où ils élèvent leurs poulets (location court terme) qu'ils doivent prendre rapidement rendez-vous pour leur préaudit PASAF à la ferme en contactant M<sup>me</sup> **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

Passez-vous le mot! 

## Biosécurité à la ferme | Faites vite pour la subvention !

Si vous prévoyez effectuer certains réaménagements dans l'entrée de vos poulaillers ou dans un bâtiment sur le site afin de rehausser la biosécurité des attrapeurs, faites vite pour demander une subvention ! Comme vous le savez, une subvention pour la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme est disponible pour les éleveurs de volailles dans le cadre de l'initiative fédérale-provinciale-territoriale *Cultivons l'avenir*. Ne tardez pas trop, car cette subvention sera bientôt accessible aux autres productions.

### Biosécurité des attrapeurs – rappel

Tel que mentionné dans la lettre que nous vous avons fait parvenir en septembre dernier, chaque éleveur doit, à partir de maintenant, fournir de l'eau pour le lavage des mains ainsi qu'un espace propre muni de crochets pour faciliter le changement de vêtements et de bottes des attrapeurs. Ces aménagements sont admissibles à cette subvention. Les autres éléments demandés (savon et serviettes de papier jetables pour le séchage des mains) ne sont pas des dépenses admissibles.

### Projets et dépenses admissibles

Le recours à des services-conseils, la mise à niveau des installations ayant pour but d'améliorer la biosécurité à la ferme ainsi que les honoraires et les frais de déplacement d'un conseiller (ex. : entrepreneur, etc.) vous guidant dans l'implantation des mesures de biosécurité à la ferme sont couverts par ce programme.

Pour la mise à niveau des installations, les activités admissibles sont l'aménagement d'une installation de lavage des mains, les matériaux pour construire ou réaménager l'entrée du poulailler, une aire de lavage des véhicules de ferme, l'aménagement d'un stationnement, d'une barrière au chemin de ferme, la structure d'entreposage des poulets morts, les coûts de main-d'œuvre alloués au projet (maximum 20 % du coût total), etc.


Certaines dépenses ne sont pas admissibles : exterminateur, survêtements ou bottes jetables, traitement de l'eau, etc.

Si vous avez un projet autre que ceux mentionnés ci-dessus, veuillez consulter le site Internet du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) au [www.cdaq.qc.ca](http://www.cdaq.qc.ca) ou téléphoner au 450 679-0540, poste 8353.

### Aide financière

L'aide financière pour le recours à des services-conseils peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise agricole par an. L'aide financière pour la mise à niveau des installations peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par entreprise agricole par an.

### Réclamation

Après la réalisation d'une activité admissible, veuillez compléter le *Formulaire de réclamation biosécurité à la ferme volet 3* disponible auprès du CDAQ et lui acheminer votre demande ainsi que les pièces justificatives requises. 

# Provoqué économique

## Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'établissaient à 35,5 Mkg, en baisse de 5,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> novembre 2009. La production de poulet aux États-Unis a présenté une hausse de 3,4 % au troisième trimestre de 2010 comparativement au troisième trimestre de 2009.

Les inventaires canadiens de dindon au 1<sup>er</sup> novembre 2010 étaient évalués à 34,8 Mkg, en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis a affiché une baisse de 0,2 % au troisième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant en 2009.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis a augmenté de 10 % au troisième trimestre de 2010 comparativement au même trimestre en 2009, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci a présenté une hausse de 20 % au troisième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant en 2009, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 225 \$/tonne en octobre, soit 29 \$/tonne de plus qu'en septembre, alors que le prix du tourteau de soya diminuait de 1 \$ la tonne pour s'arrêter à 408 \$/tonne.

## Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 6 décembre 2009 au 30 janvier 2010	<b>A-95</b>	37 367 816	37 864 848	497 032	101,3 %
Du 31 janvier au 27 mars 2010	<b>A-96</b>	39 111 167	39 468 259	357 092	100,9 %
Du 28 mars au 22 mai 2010	<b>A-97</b>	40 887 827	41 063 300	175 472	100,4 %
Du 23 mai au 17 juillet 2010	<b>A-98</b>	41 327 876	40 432 697	-895 179	97,8 %
Du 18 juillet au 11 septembre 2010	<b>A-99</b>	40 683 430	39 954 632	-728 798	98,2 %
Du 12 septembre au 6 novembre 2010	<b>A-100</b>	40 206 550	40 599 734	393 185	101,0 %
Du 7 novembre 2010 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>A-101</b>				
Du 6 décembre 2009 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>A-95 à A-101</b>	239 584 666	239 383 470	-201 196	99,9 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-95 à A-100 a atteint 99,9 %.

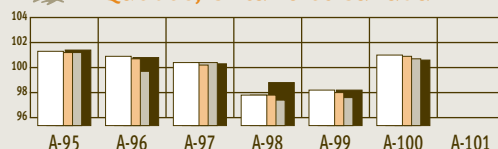
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,363	350 908	0,6 %	478 288
1,65 - 1,84	1,403	6 755 206	11,4 %	9 477 554
1,85 - 2,14	1,363	10 081 801	17,1 %	13 741 495
2,15 - 2,45	1,383	27 700 134	46,9 %	38 309 285
2,46 - 3,00	1,353	7 333 746	12,4 %	9 922 558
3,01 - 3,49	1,413	375 206	0,6 %	530 166
3,50 - +	1,423	6 464 991	10,9 %	9 199 682
<b>TOTAL</b>		<b>59 061 992</b>	<b>100,0 %</b>	<b>81 659 028</b>
Prix moyen des livraisons : 1,383 \$				

## Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-100

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-100 se sont élevées à 59 061 992 kg, dont 46,9 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 81 659 028 \$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,383 \$ par kg.



## Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-95 à A-100 a atteint 99,8 %.

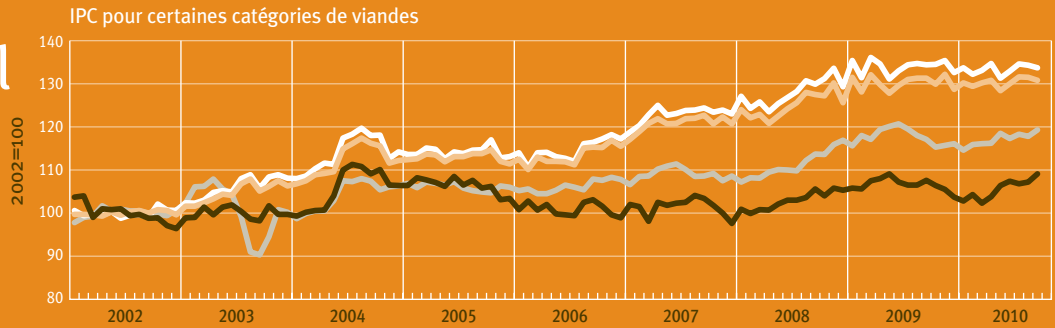
Ontario : La performance globale obtenue de A-95 à A-100 a atteint 99,5 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-95 à A-100 a atteint 100 %.

Québec (domestique)
  Québec (globale)
  Ontario (globale)
  Canada (globale)

# Prix de détail au Canada

- Volaille fraîche ou congelée
- Poulet frais ou congelé
- Bœuf frais ou congelé
- Porc frais ou congelé



L'indice des prix à la consommation du poulet en octobre, tel que publié par Statistique Canada, s'est établi à 133,7. Cela représente une baisse de 0,5 % de l'indice du poulet par rapport à octobre 2009 et une baisse de 0,5 % également comparativement à l'indice des prix du poulet de septembre dernier. Pour ce qui est de l'indice des prix du porc, celui-ci s'est arrêté à 109,1 en octobre 2010. Comparativement à octobre 2009, il s'agit d'une hausse de 1,4 % et comparativement au mois précédent, soit septembre 2010, cela correspond à une hausse de 1,8 %. L'indice des prix du bœuf a augmenté de 1,9 % en octobre 2010 comparativement à octobre 2009 pour s'établir à 119,3. Les prix du bœuf ont donc augmenté de 1,3 % par rapport à septembre 2010.



## Inventaires de poulet

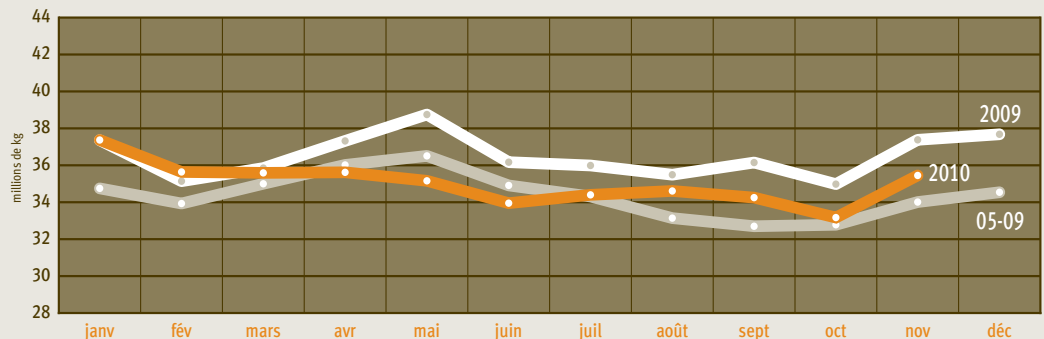
**QUÉBEC** Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 8,8 Mkg au 1<sup>er</sup> novembre 2010, soit 14 % de moins qu'au 1<sup>er</sup> novembre 2009. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories, sauf dans **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> novembre 2010 représentaient 25 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de poulet étaient de 16,8 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> novembre 2010, en hausse de 6 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans toutes les catégories sauf **Poulet de moins de 2 kg**. Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 47,5 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Les inventaires canadiens au 1<sup>er</sup> novembre 2010 étaient évalués à 35,5 Mkg. Cela représente une baisse de 5 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories sauf dans **Poulet de moins de 2 kg**. Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les inventaires canadiens étaient 1,4 Mkg plus élevés que la moyenne des cinq dernières années.

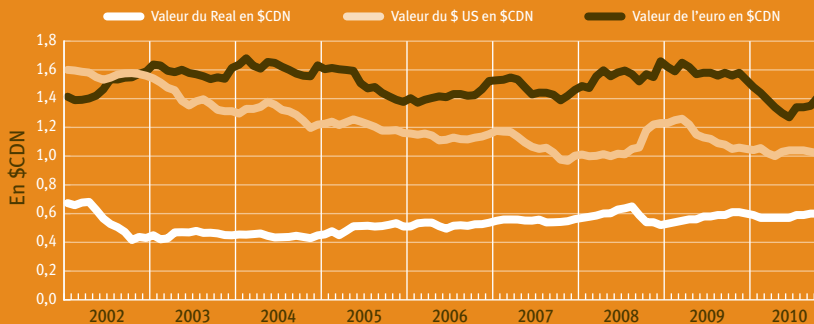
Par catégorie 1 <sup>er</sup> novembre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
<b>Poulet</b>									
<2 kg	0,09	0,16	82 %	0,04	0,03	-32 %	0,35	0,41	18 %
>=2 kg	0,06	0,04	-34 %	0,01	0,01	65 %	1,02	0,80	-22 %
Morceaux	3,71	3,37	-9 %	5,33	6,16	15 %	14,89	14,68	-1 %
Surtrans.	4,76	4,41	-7 %	10,22	10,19	0 %	17,86	17,45	-2 %
Divers	1,58	0,77	-51 %	0,29	0,43	48 %	3,26	2,11	-35 %
<b>Total</b>	<b>10,20</b>	<b>8,76</b>	<b>-14,13 %</b>	<b>15,89</b>	<b>16,82</b>	<b>5,85 %</b>	<b>37,38</b>	<b>35,45</b>	<b>-5,17 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	34,75	33,93	35,00	36,02	36,51	34,91	34,31	33,14	32,70	32,78	34,01	34,54
2009	37,36	35,14	35,85	37,32	38,75	36,17	35,99	35,49	36,15	34,98	37,38	37,68
2010	37,37	35,64	35,59	35,62	35,16	33,95	34,40	34,61	34,25	33,17	35,45	

# Taux de change



Le dollar canadien s'est apprécié en octobre comparativement au dollar américain. Entre septembre et octobre, le dollar canadien a gagné 1,5 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 0,98 \$US. La devise canadienne s'est également appréciée de 3,6 % depuis octobre 2009, alors qu'elle valait 0,95 \$US. Le dollar américain valait donc 1,02 \$CDN en octobre. Le dollar canadien s'est déprécié de 4,3 % par rapport à l'euro en octobre comparativement à septembre. Le dollar canadien valait donc 0,71 euro en octobre 2010. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est dépréciée de 0,6 %, toujours entre septembre et octobre, pour s'arrêter à 1,65 real. Comme l'indique le graphique, toujours en octobre, le real valait 0,60 \$CDN et l'euro, 1,42 \$CDN.

Source : Banque du Canada



# Inventaires de dindon

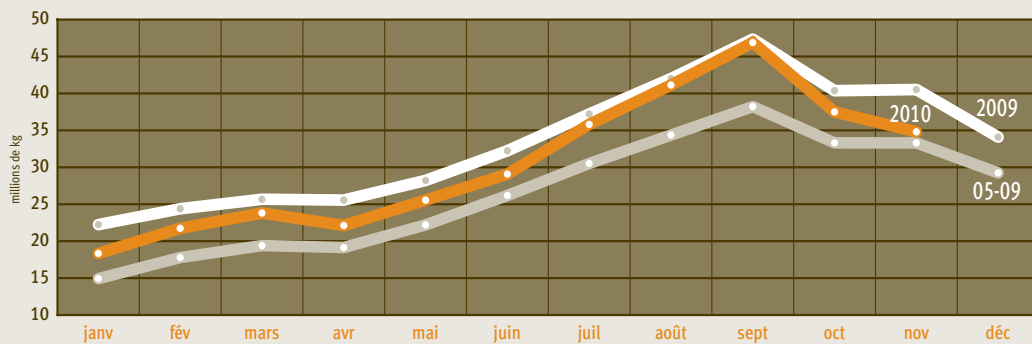
**QUÉBEC** Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 14,9 Mkg, ce qui est 11 % moins élevé que ceux du 1<sup>er</sup> novembre 2009. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon entre 5 et 9 kg** et **Autres**. Une hausse a cependant été constatée dans **Dindon de plus de 9 kg** et **Dindon de moins de 5 kg** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> novembre 2010 représentaient 43 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de dindon étaient évalués à 9,6 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> novembre 2010, ce qui représente une baisse de 16 % par rapport au 1<sup>er</sup> novembre 2009. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories sauf **Dindon de plus de 9 kg**. Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 27 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 34,8 Mkg, soit en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories. Les inventaires au 1<sup>er</sup> novembre 2010 étaient de 1,5 Mkg au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie 1 <sup>er</sup> novembre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
Dindon	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
<5 kg	2,15	2,70	25,9 %	2,14	1,98	-7,6 %	5,60	5,48	-2,1 %
5 à 9 kg	8,61	6,27	-27,2 %	4,04	3,04	-24,9 %	18,82	15,42	-18,1 %
>9 kg	3,49	3,86	10,6 %	0,52	0,64	23,6 %	6,38	6,00	-6,0 %
Autres	2,33	1,76	-24,1 %	4,29	3,65	-14,9 %	8,67	6,98	-19,6 %
Divers	0,18	0,28	55,7 %	0,42	0,25	-41,9 %	1,05	0,92	-12,7 %
<b>Total</b>	<b>16,75</b>	<b>14,88</b>	<b>-11,2 %</b>	<b>11,42</b>	<b>9,56</b>	<b>-16,3 %</b>	<b>40,53</b>	<b>34,80</b>	<b>-14,1 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	14,93	17,78	19,40	19,14	22,20	26,18	30,52	34,36	38,22	33,31	33,30	29,25
2009	22,24	24,39	25,67	25,56	28,21	32,24	37,21	42,01	47,35	40,37	40,53	34,09
2010	18,34	21,74	23,81	22,11	25,56	29,08	35,84	41,14	46,90	37,50	34,80	

# Aperçu du marché des viandes

Les abattages de bovins aux États-Unis sont à leur plus haut depuis les dix dernières années. Le Département américain de l'agriculture (USDA) anticipe une réduction du rythme d'abattage mais il est difficile de dire quand cela se produira. De nombreux facteurs contradictoires compliquent l'analyse des décisions dans ce secteur. Les prix des vaches et des génisses sont élevés, tout comme le prix des grains sans oublier la situation économique incertaine aux États-Unis et la forte demande à l'exportation. La production de bœuf a tout de même présenté une augmentation de 1,2 % au troisième trimestre de 2010 comparativement au troisième trimestre de 2009. Le USDA prévoit une baisse de près de 2 % de la production de bœuf au quatrième trimestre de l'année, par rapport au trimestre correspondant l'année précédente. Les prix de détail en octobre ont été 8 % plus élevés qu'en octobre 2009. L'augmentation du prix qui découlerait d'une réduction de l'offre de bœuf sera atténuée par les prix du poulet et du porc.

Bien que les prix du porc sur le marché étatsunien soient beaucoup plus élevés qu'au cours de l'année précédente, la baisse saisonnière de l'automne, liée à une augmentation des abattages à cette période de l'année, a été plus marquée cette année. En effet, les prix de gros du porc en octobre ont été 45 % au-dessus des prix d'octobre 2009. Cependant, la baisse saisonnière entre les prix de septembre et ceux d'octobre, qui est habituellement de l'ordre de 6 ou 7 %, a été de 12 % entre septembre et octobre de cette année. Les prix aux producteurs ont connu la même situation. Cela s'explique par des poids moyens plus élevés qu'anticipés et une forte réduction des prix des flancs après un sommet à la mi-septembre. Le USDA indique que la production de porc a

diminué de 5 % au troisième trimestre de cette année comparativement au troisième trimestre de 2009.

Les inventaires de dindon aux États-Unis ont présenté une baisse de 23 % au 1<sup>er</sup> octobre 2010 comparativement au 1<sup>er</sup> octobre 2009. La baisse de production connue en 2009 et au cours des trois premiers trimestres de 2010 explique cette situation des inventaires. La production de dindon au troisième trimestre de 2010 a été en baisse de 0,2 % comparativement au troisième trimestre de 2010. La production devrait présenter à nouveau une baisse au quatrième trimestre de 2010 alors que la production reprendrait en hausse à compter du premier trimestre de 2011.

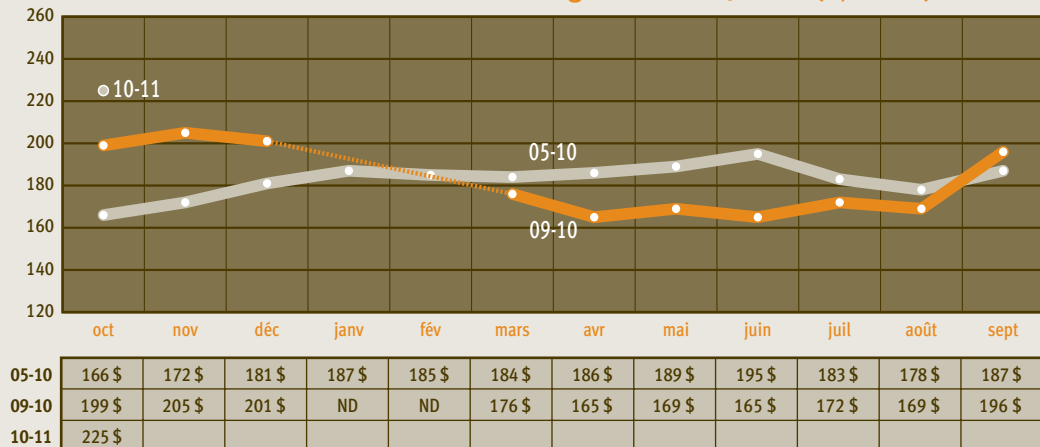
Du côté du poulet, le USDA rapporte une hausse de 3,4 % de la production au troisième trimestre de 2010 aux États-Unis par rapport au même trimestre en 2009. Comparativement au quatrième trimestre de 2009, la production devrait présenter une croissance de 4,2 % au quatrième trimestre de 2010. La hausse de production au quatrième trimestre pourrait être attribuable en bonne partie à des poids moyens plus élevés. Le USDA prévoit une production en hausse de 1,5 % sur l'ensemble de l'année 2011 en comparaison de la production de 2010. Les inventaires de poulet au 1<sup>er</sup> octobre étaient 11 % plus élevés que ceux du 1<sup>er</sup> octobre 2009. Une des causes possibles de cette hausse est la situation problématique de l'exportation vers la Russie et la Chine. En effet, les inventaires de cuisses et de pattes présentent une hausse constante depuis quelques mois. Le Russie et la Chine sont d'importants marchés pour ces produits.

# Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de 29 \$ en octobre 2010 par rapport à septembre pour s'établir à 225 \$/tonne. Le prix de 2010 était donc 26 \$/tonne plus élevé que le prix d'octobre 2009, ce qui représente une hausse de 13 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en octobre a été 59 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 36 %. Le prix moyen du maïs durant la campagne 2009-2010 a été de 182 \$/tonne, en baisse de 8 % par rapport au prix moyen de la campagne 2008-2009. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 408 \$/tonne en octobre comparativement à 409 \$/tonne en septembre. Comparativement à octobre 2009, où le prix était de 436 \$/tonne, le prix d'octobre cette année était donc 28 \$ moins élevé. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 327 \$/tonne en octobre, le prix affichait une hausse de 25 %.

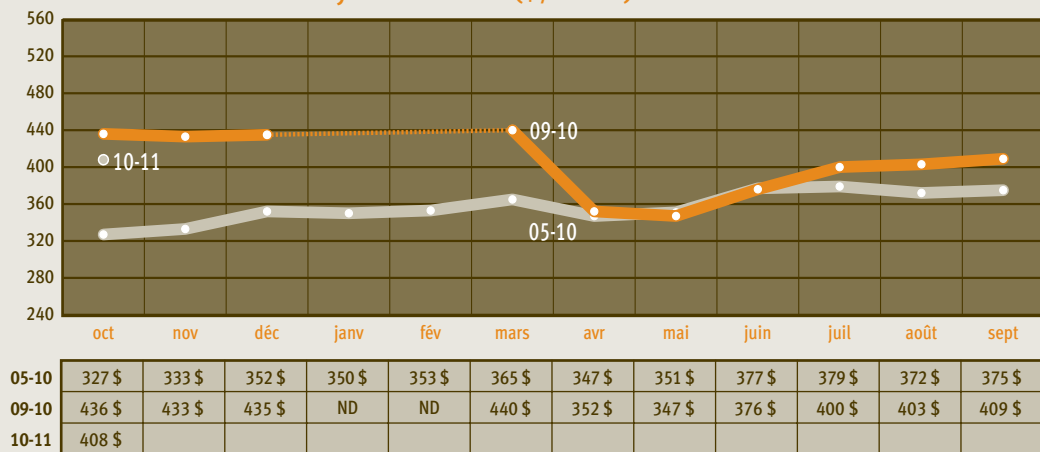
Dans son rapport du 9 novembre dernier sur l'offre et la demande mondiale de produits agricoles, le USDA a de nouveau revu à la baisse ses prévisions de stocks de maïs de fin de campagne 2010-2011. En effet, la prévision de production de maïs a été réduite alors que la prévision de demande a été revue à la hausse, réduisant ainsi les inventaires de fin de campagne. La prévision de rendement a été ramenée de 155,8 à 154,3 boisseaux/acre, faisant passer la prévision de production de 12,7 à 12,5 milliards de boisseaux. Les stocks de fin de campagne seraient de 827 millions de boisseaux, en baisse de 52 % par rapport à la campagne précédente. Le USDA a également revu légèrement à la baisse le rendement et la production de soya en 2010-2011. La prévision de rendement est passée de 44,4 à 43,9 boisseaux/acre. Le prix moyen prévu du soya à la ferme pour la récolte 2010 s'établirait à 11,45 \$US/boisseau. Les inventaires de soya en fin de campagne seraient toutefois en hausse de 22 % par rapport à ceux de la campagne précédente.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix aux Québec pour les mois de janvier et février.

## Provoqué économique

# Laryngotrachéite | Sortie du dernier élevage de poulets vaccinés

Comme vous le savez, nous avons eu 10 cas de laryngotrachéite dans le poulet de chair dans la région de la Beauce en deux mois. Aucun autre cas n'a été confirmé depuis le 26 juillet 2010. Afin de limiter la propagation de la maladie, les fermes infectées ont été vaccinées.

Après vérification auprès des éleveurs dont les élevages ont été vaccinés, l'abattage du dernier élevage de poulets vaccinés a été reporté dans la première semaine du mois de décembre 2010.

La date prévisionnelle du 6 décembre 2010 a été reportée au 13 décembre 2010, date à laquelle le dernier site dont les poulets ont été vaccinés a été décontaminé (fumier chauffé, poulailler et équipements lavés et désinfectés).

Comme il n'y a pas eu d'autres cas de laryngotrachéite et que les derniers élevages vaccinés n'ont démontré aucun signe clinique, les entreprises fournisseurs d'intrants ou de services qui circulent sur les fermes de la zone à risque ont pu retourner à leurs mesures de biosécurité courantes (cartons verts de l'ÉQCM) depuis le 13 décembre 2010.

## Soyons vigilants en tout temps!

Si vous observez un ou plusieurs des signes cliniques de la laryngotrachéite, avisez immédiatement votre médecin vétérinaire pour un diagnostic. 

## 40 ans | Au jour le jour, en 2010

Au moment où les Éleveurs de volailles du Québec fêtent leur 40<sup>e</sup> anniversaire, les installations pour le poulet sont composées en moyenne de deux à quatre poulaillers contenant chacun 20 000 à 30 000 oiseaux. C'est, grosso modo, six ou sept fois plus important qu'au début des années 1970. Et tout ça est toujours réalisé à l'échelle familiale grâce à plusieurs développements techniques.

### Les soins aux animaux

Comme il y a 40 ans, la journée commence par une inspection rapide des bâtiments. L'esprit d'observation de l'éleveur est toujours aussi important pour déceler toute modification dans le comportement des oiseaux. Ce qu'il voit et ce qu'il entend lui en disent beaucoup sur leur état de santé. Le bien-être animal est toujours une priorité.

La distribution de l'eau se fait maintenant automatiquement par des conduites munies de « tétines ». Ces conduites fournissent ainsi constamment de l'eau fraîche et, mobiles, elles peuvent être relevées au fur et à mesure de la croissance des oiseaux. Elles sont également munies de régulateurs pour en assurer une pression constante.

La qualité de l'eau fait l'objet d'une attention régulière. Une analyse hebdomadaire vérifie le taux d'acidité et, une à deux fois par année, des échantillons sont envoyés à un laboratoire pour des tests plus élaborés.

Pour ce qui est de l'alimentation, la moulée est maintenant acheminée automatiquement jusqu'aux oiseaux. La moulée est d'abord livrée en vrac par camion d'où elle est déchargée dans des silos. De là, elle est transportée à l'aide d'une vis sans fin jusqu'aux soigneurs où se nourrissent les oiseaux. Fini le transport des sacs de grains! L'aviculteur doit maintenant s'assurer que le système fonctionne adéquatement.

### Les vides sanitaires

Avec six périodes par année, l'intervalle entre deux lots s'est réduit. Il n'y a que 10 à 15 jours pour la vidange de la litière, le nettoyage et la préparation des poulaillers.

Les vides sanitaires sont maintenant réalisés comme suit. Une fois les poulets sortis, l'écurage des parquets


se fait avec un minitracteur. À l'extérieur, une chargeuse dépose le fumier dans un camion qui le transporte dans un bâtiment conçu à cette fin (d'où il sera livré comme engrais à des producteurs agricoles). Ensuite, en conformité avec le *Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF)*, il y a le dépoussiérage, le lavage du poulailler avec une laveuse à pression, et une désinfection. Enfin, une ou deux fois l'an, on peut aussi appliquer un insecticide.

La litière est livrée par un camion équipé pour la souffler dans le poulailler. Elle est ensuite étendue avec un minitracteur et une épanduse rotative, puis égalisée avec un grattoir d'aluminium.

### Journée bien remplie

En 2010, un aviculteur qui possède un élevage de 40 000 poulets travaille en moyenne 60 heures par semaine pour réaliser sa besogne normale. Cela inclut évidemment ses tâches de gestionnaire à la tête d'une entreprise qui requiert continuellement son attention. Il y a aussi la possibilité, plus fréquente de nos jours, de participer à des journées d'information technique en plus de colloques provinciaux.

### Biosécurité

Au cours des années 2000, des mesures de biosécurité et de salubrité se sont ajoutées au quotidien des éleveurs. Par exemple, avant d'entrer dans le poulailler, le changement de bottes est maintenant requis pour prévenir l'introduction de maladies aviaires. Dans le même esprit, l'éleveur doit toujours verrouiller les portes et limiter l'accès aux poulaillers aux personnes indispensables. Une foule de petites actions de ce type sont désormais nécessaires pour assurer un milieu de vie le plus sain possible. 



1<sup>re</sup> rangée: M. Georges Martel (fondateur) et M<sup>me</sup> Denise Turcotte Martel (fondatrice) - 2<sup>e</sup> rangée: Nathalie Martel (v-p aux ressources humaines), Georges Junior Martel (v-p à la transformation), Dominique Martel (président, dg) et Bernard Martel (v-p à la production)

## Éleveur de spécialité | La Ferme des Voltigeurs

### Une histoire de famille

Éleveur de volaille depuis 1958, la Ferme des Voltigeurs fait l'élevage, l'abattage, la transformation et la mise en marché de ses poulets de grain végétaux, dindes, charcuteries et produits cuisinés.

Depuis le début de ses opérations, la propriété de la famille Martel s'est taillée une place de choix sur le marché de la volaille de grain végétal au Québec. En effet, dès 1985, la famille Martel a développé son propre savoir-faire pour produire des volailles de grain à alimentation complètement végétale. De plus, afin de poursuivre son développement et d'améliorer sa productivité, la Ferme des Voltigeurs a effectué des rénovations majeures à l'ensemble de ses installations en 2004, ce qui lui a permis d'obtenir une certification HACCP (reconnaissance internationale). La ferme a fait approuver son cahier des charges et depuis le 31 mars 2010, elle détient l'accréditation "poulet végétal".

À la Ferme des Voltigeurs, chacun joue un rôle très important. La force de leur entreprise, c'est de pouvoir compter sur l'engagement et la passion de chacun des membres de leur équipe. L'équipe partage ce souci d'offrir un poulet de grain végétal de qualité supérieure au goût qui se distingue.

### Les infrastructures

La Ferme des Voltigeurs est l'une des premières fermes avicoles au Québec qui a intégré toutes les étapes de production de volaille nourrie de grain végétal, de l'élevage des poulets jusqu'à la mise en marché. La ferme est heureuse de travailler avec des éleveurs du Québec pour élever ses poulets de type végétal selon son cahier des charges.

*suite à la page 10*

suite de la page 9

## La Ferme des Voltigeurs

En plus des poulaillers d'une superficie de 140 000 pieds carrés, la ferme compte une meunerie, un abattoir, des entrepôts frigorifiques et des aires de transformation.

La meunerie permet de contrôler la qualité de la recette de moulée servie aux volailles. Cette recette se compose à 96 % de maïs et de soya et est complétée par des vitamines et des minéraux.

L'abattoir est sous inspection des services gouvernementaux. Toutes les volailles sont inspectées une par une au moment de l'abattage par un inspecteur ou un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les produits sont soumis à de fréquents et rigoureux contrôles de qualité. Les employés doivent aussi respecter d'importantes mesures d'hygiène.

Les entrepôts frigorifiques et les aires de transformation répondent à toutes les normes de l'industrie. Chaque bâtiment est entretenu avec beaucoup de soin.

### Produits vendus à la ferme

La famille Martel est heureuse de proposer à sa clientèle une gamme complète de produits de première qualité, à la chair supérieure et moins grasse, qui sont cuisinés sur place. Bien faits, préparés avec soin, ses produits de volailles sauront mettre du bonheur dans votre assiette.

Les poulets de grain végétal entiers et dindes sont disponibles dans plusieurs boucheries et épiceries au Québec et en Ontario. Pour les produits cuisinés, les charcuteries de volaille ainsi que les poulets entiers et découpés, passez au magasin à la ferme.

### Coordonnées

#### Magasin à la ferme :

Ferme des Voltigeurs  
2350, boulevard Foucault, Drummondville  
(Saint-Charles-de-Drummond) (Québec)  
Téléphone : 819 478-5045  
Ouvert 7 jours de 9 h à 18 h

#### Comptoir de vente au Marché public de Drummondville :

Ferme des Voltigeurs  
445, rue Saint-Jean, Drummondville (Québec)  
Téléphone : 819 478-2319  
Ouvert les vendredis de 7 h à 18 h  
et les samedis de 9 h à 16 h

#### Autre point de vente :

Ferme des Voltigeurs  
915, boul. Foucault, Drummondville  
(Saint-Charles-de-Drummond) (Québec)  
Téléphone : 819 478-2525  
Ouvert 7 jours de 8 h 30 à 18 h

# Péché dindon | Cédons à la tentation !

Aussi vertueux qu'il est possible de l'être, chacun a son péché mignon... ou plutôt son péché dindon ! Les éleveurs de dindon du Québec vous invitent à céder à votre tentation en vous rendant dès maintenant sur le site Web [www.ledindon.qc.ca/peche-dindon](http://www.ledindon.qc.ca/peche-dindon).

Découvrez votre péché dindon (gourmandise, envie, paresse, colère, avarice, orgueil et luxure) en répondant au quiz. Abandonnez-vous ensuite à votre péché mignon dont la recette vous sera gracieusement livrée et participez au concours qui prendra fin à la fin de janvier 2011. À gagner : un séjour à l'Auberge du Lac Taureau.

### À chaque péché sa pastille !

Puisque chaque vice ne vient jamais seul, une autre tentation s'ajoute à cette voluptueuse promotion ! Chaque recette associée aux péchés mignons sera accompagnée de la pastille de goût correspondant à la classification de la SAQ. La délectation totale est donc possible ici même en ce bas monde !

Cédons à la tentation !



## Campagne | Le dindon, c'est autrement bon !

À l'approche de Noël, on pense à notre menu des fêtes. Pourquoi pas du dindon ? Cette année, servez le en cuisses braisées aux carottes, en poitrines farcies aux canneberges, en filets à l'érable, en rôti aux poires, ou encore... en confit, en verrine ! Les coupes de dindon, ça fait Noël et ça fait aussi changement.

Le Dindon du Québec signe une belle campagne de promotion des découpes de dindon frais qui se déroulera de décembre 2010 à février 2011. Le porte-parole est le très sympathique comédien Martin Drainville.

La campagne sera diffusée pendant un mois à la radio Rythme FM et trois mois sur Internet à l'adresse [www.recettes.qc.ca](http://www.recettes.qc.ca). De plus, du matériel de promotion comme des pleins pied, des rubans-tablette et des fiches recettes exclusives à collectionner seront disponibles dans certains supermarchés IGA et Metro. Surveillez vos circulaires et recherchez le dindon du Québec !

Le dindon, c'est autrement bon !

suite de la page 1

## Rendez-vous avicole AQINAC | Bilan de la 5<sup>e</sup> édition

### Ruptures fémorales chez le dindon : problématiques et prévention

Le Dr Bradley Turner, directeur technique des ventes chez DSM Nutritional Products, a expliqué que la production moderne de dindon a amené une pression de croissance extrême augmentant la vulnérabilité des systèmes squelettiques et circulatoires. Selon lui, le programme nutritionnel, la régie d'élevage et le programme sanitaire sont des aspects à surveiller pour un développement osseux optimal chez les dindons. Ensuite, M. Turner a énuméré les différents problèmes de pattes, comme l'infection des jarrets, l'ostéomyélite, les déformations angulaires, les difformités de la colonne vertébrale, etc. Les problèmes de pattes ont un impact direct sur la mortalité en fin de croissance et sur les condamnations qui sont plus coûteuses. Ils ont aussi des impacts sur les préoccupations concernant le bien-être animal (les discussions sur le bien-être animal portent principalement sur les animaux boiteux), sur l'éleveur (cela peut être très décourageant de perdre des oiseaux juste avant la transformation) et sur la sécurité alimentaire (les oiseaux boiteux sont plus susceptibles d'être porteurs d'organismes pathogènes). Enfin, le Dr Turner a donné quelques conseils en matière de prévention.

## Gordon Ramsay achète Laurier BBQ

Gordon Ramsay, le chef cuisiner de réputation mondiale, star de la télé, adulé et détesté à la fois pour son comportement excentrique et excessif, achète le restaurant Laurier BBQ. Situé à Outremont, et en opération continue depuis 1936, le restaurant est une institution renommée pour son poulet rôti, sa soupe au poulet, ses hot chicken et sa tarte au sucre. Il a été longtemps au centre d'une vie montréalaise remplie d'artistes, de gens d'affaires, de politiciens, mais aussi d'ados et de grandes familles francophones. Que Gordon Ramsay, qui possède déjà 25 restaurants prestigieux à travers le monde, acquiert Laurier BBQ est une surprise qui en cache probablement d'autres. Ramsay aurait déclaré vouloir transformer l'endroit en un lieu contemporain et branché tout en capitalisant sur l'héritage unique de Laurier BBQ. 🍴

Source: The Gazette, 11 novembre 2010

## Marketing I Sial 2010 – Mission accomplie



M. René Désilet, M. Jean-Pierre Léger, président et chef de la direction pour les Rôtisseries St-Hubert, M. Denis Charrois, M. Christian Dauth, directeur du marketing et des communications aux ÉVO, M. Michaël Boulay et Teresa Fuoco. Absente sur la photo: M<sup>me</sup> Francine Caron.

Des éleveurs de poulet et de dindon du Québec ont participé à un voyage d'étude en France en octobre. Ils ont visité le SIAL, le plus grand salon de l'alimentation au monde qui se tient aux deux ans à Paris, et ont pu s'attarder aux kiosques des plus grands transformateurs de volailles français et européens. Une visite au SIAL n'aurait pas été complète sans une tournée des grands magasins d'alimentation comme Leclerc, Casino et Auchan où on ne peut que constater à quel point le marché de la volaille en France est développé et concurrentiel. Finalement, le groupe s'est rendu en Normandie visiter des élevages de dindons noirs de Noël et de poulets Label Rouge. Le poulet Label Rouge est une appellation contrôlée propriété de l'État français qui utilise une espèce à croissance lente élevée selon un cahier des charges strict qui en garantit la qualité. Il offre une belle possibilité de différenciation aux éleveurs qui choisissent de s'unir pour en faire la commercialisation et concurrencer le poulet conventionnel. 🍴

## Du dindon entier *Irresistibles* « rôtir et servir » disponible chez Metro



Metro lance son tout nouveau dindon entier *Irresistibles* « rôtir et servir ». Ce produit 100 % québécois passe directement du congélateur au four. Déjà assaisonné, il rappellera la dinde traditionnelle de grand-maman et son arôme emplira toute la maison.

Le dindon *Irresistibles* est disponible exclusivement chez Metro. Il est vendu à un coût très abordable de 5,20 \$/kg.

« Nous sommes fiers que Metro ait fait le choix de s'approvisionner au Québec pour ce produit novateur.

Tout le monde gagne à ce qu'un produit tel que la dinde, si intimement lié aux traditions québécoises, soit de chez nous », a commenté M. Martin Dufresne, président des Éleveurs de volailles du Québec. 🍴

## Buffalo Wild Wings débarque au Canada

Boston Pizza, La Cage aux Sports et les autres restaurants sportifs verront un nouveau compétiteur débarquer au Canada prochainement. En effet, la chaîne de restaurants américaine Buffalo Wild Wings, spécialisée dans les ailes de poulet, prévoit ouvrir plus de 50 restaurants au Canada dans les cinq prochaines années. 3 500 emplois devraient être créés. 🍴

Source: Le Chef et l'Épicier, septembre 2010

## Mandat élargi pour CDL

Le mandat de la firme de courtage Clark Drouin Lefebvre (CDL) a été élargi récemment afin d'inclure la promotion du dindon frais générique vendu en découpes au détail. Ce segment de marché offre un défi majeur, car la présence et le support de marques réputées y sont quasi inexistantes. Les produits disponibles sont donc mis en marché par les bannières et les magasins eux-mêmes sous la forme de découpes génériques (c'est-à-dire sans identification de marque et souvent sans valeur ajoutée). Promouvoir les découpes fraîches pourrait permettre de faire du dindon une viande consommée de façon plus régulière. 🍴

## Fête à la ferme

À la ferme, le cheval est malade.

Le vétérinaire dit au producteur agricole :

- « J'injecte un remède, si dans 3 jours il n'est pas remis, il faudra l'abattre ».

Le cochon, qui a tout entendu, dit au cheval :

- « Lève-toi ».

Mais le cheval est trop fatigué.

Le deuxième jour, le cochon dit :

- « Lève-toi vite ».

Le cheval est toujours aussi fatigué.

Le troisième jour, le cochon dit :

- « Lève-toi, sinon ils vont t'abattre ! »

Alors, dans un dernier effort, le cheval se lève.

Heureux, le producteur agricole dit :

- « Faut fêter ça : on tue le cochon ! »

**MORALITÉ : Toujours s'occuper de ses affaires et fermer sa gueule.** 🍴

## PPC | Nouveau site Web

Répondant aux attentes élevées des consommateurs canadiens, les Producteurs de poulet du Canada ont lancé le 1<sup>er</sup> décembre un tout nouveau site Web à l'allure nouvelle et stylisée. Le site [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca) met en vedette une banque de recettes remaniée et entièrement consultable, un contenu partagé, des options en matière de médias sociaux et de nombreuses autres caractéristiques.


Les consommateurs pourront dorénavant accéder facilement aux recettes, aux vidéos et à de l'information nutritionnelle, en plus de consulter des fiches d'information et une multitude de renseignements utiles.

Rendez-vous sur le site [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca) pour voir les nouveaux outils qui s'y trouvent, des vidéos et plusieurs autres créations! 

Source: PPC

## Décès | Yolande Roy Côté


C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M<sup>me</sup> Yolande Roy Côté, survenu le 1<sup>er</sup> décembre 2010. M<sup>me</sup> Roy Côté était âgée de 85 ans et était la belle-mère de M. René St-Pierre, administrateur et éleveur de poulet à Drummondville au Centre-du-Québec.

Nos plus sincères condoléances à M. St-Pierre ainsi qu'à son épouse M<sup>me</sup> Dominique Côté qui est administratrice à la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec. 

## Petite annonce | à vendre

### Paille et épandeur

- Paille de blé en balles carrées.
- Paille d'avoine en balles rondes.
- Épandeur à fumier Rolland TCE 160, idéal pour petits fumiers de volailles et petites doses.

Tél. : 819 297-2566 ou 819 383-9771 

Convention de la Poste-publications no 40916058  
Retourner toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada au  
Service du marketing et des communications  
**Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Courriel: [evq@upa.qc.ca](mailto:evq@upa.qc.ca)

## Agenda | décembre 2010 - janvier 2011

### DÉCEMBRE 2010

1-2	UPA – Conseil général, Québec ÉDC – Réunion générale, Toronto
3	PPC – Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, Ottawa
8	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
9	ÉVQ – Formation PSA, Saint-Nicolas ÉVQ – Comité exécutif, Longueuil
10	ÉVQ – Formation PSA, Saint-Hyacinthe GO5 – Comité de coordination de la stratégie, Longueuil ÉVQ – Comité Environnement (conf. tél.)
14	ÉVQ – Formation PSA, Berthierville
14-15	PPC – Comité exécutif, Ottawa
14-16	ÉDC – Comité exécutif
17	Syndicat des éleveurs de volailles de Lanaudière – conseil d'administration, Joliette
20	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil PPC – Présentation des recommandations de l'industrie A-104
21	ÉVQ – Comité ad hoc ÉVQ industrie, Saint-Hyacinthe
22	PPC – Information sur le marché A -104
24-2	Congé des Fêtes (bureaux fermés)

### JANVIER 2011

6	ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet, Saint-Hyacinthe
7	PPC – Comité Politique, Ottawa
10	ÉVQ – Rencontre Québec – Ontario A-104 (vidéoconférence)
11	ÉQCMA – Conseil d'administration, Drummondville ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
12	PPC – Comité exécutif, Ottawa PPC – Présentation des besoins A-104
17	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
18	Chicken Farmers of Ontario – Forum Conseil canadien du poulet à griller, Ottawa
19	PPC – Conseil d'administration et allocation A-104, Ottawa
20	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
21	ÉVQ – Rencontre sur les calendriers d'abattage
24	UPA – Table des secrétaires des groupes spécialisés, Longueuil
25-26	PPC – Réunion des secrétaires gérants, Atlanta
26	UPA – Conseil général, Longueuil
27	GO5 – Comité de coordination de la stratégie

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 